



»

COMMENT SAVOIR SI UNE PERSONNE EST HOSPITALISÉE OU ACCUEILLIE À L'AP-HP »

SEPTEMBRE 2023





» UNE ÉQUIPE À VOTRE SERVICE

7j/7 de 8h30 à 17h30

- › Remplissez le formulaire sur :
www.aphp.fr
Rubrique patient/public
ou
- › Envoyez un courriel :
sap-pole-rip@aphp.fr
ou
- › Appelez le **01 40 27 40 27**
et suivez les indications.

► VOUS ÊTES SANS NOUVELLES D'UNE PERSONNE ?

Le pôle des recherches patients hospitalisés à l'**Assistance Publique - Hôpitaux de Paris** peut, sous certaines conditions, renseigner le public et les professionnels sur la situation d'une personne, son hospitalisation éventuelle ou son accueil aux urgences.

Sur simple demande, l'identité est recherchée dans un fichier informatique centralisé.

LES RÈGLES RESPECTÉES DANS L'INTÉRÊT DU PATIENT



■ **L'accord du patient est obligatoire** pour communiquer son lieu d'hospitalisation à un tiers. En effet l'AP-HP respecte le principe de confidentialité.

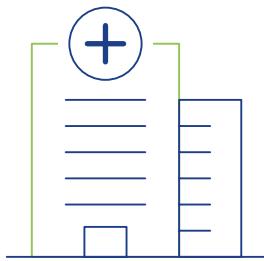
■ **En cas de refus du patient**, le pôle des recherches patients hospitalisés signale simplement sa présence au sein d'un hôpital de l'AP-HP, sans préciser le nom. Dans certains cas, l'AP-HP refusera toute indication.

■ De même, **l'accord des parents est nécessaire pour indiquer à un tiers la présence à l'hôpital d'un enfant mineur**.



CE SERVICE NE PERMET PAS

- de joindre directement par téléphone un patient hospitalisé ou le service où il est pris en charge ;
- de retrouver les patients hospitalisés dans d'autres hôpitaux que ceux de l'AP-HP (autres hôpitaux publics, cliniques privées...).



Le pôle des recherches patients hospitalisés contribue à l'identification des patients inconscients, désorientés, amnésiques ou en situation de vulnérabilité.



Le pôle intervient aussi en soutien des enquêtes de la police judiciaire en cas de disparitions inquiétantes.

En effet, le pôle est prévenu par les hôpitaux de l'arrivée dans l'un de leurs services, d'un patient non identifié ou à l'identification incertaine.

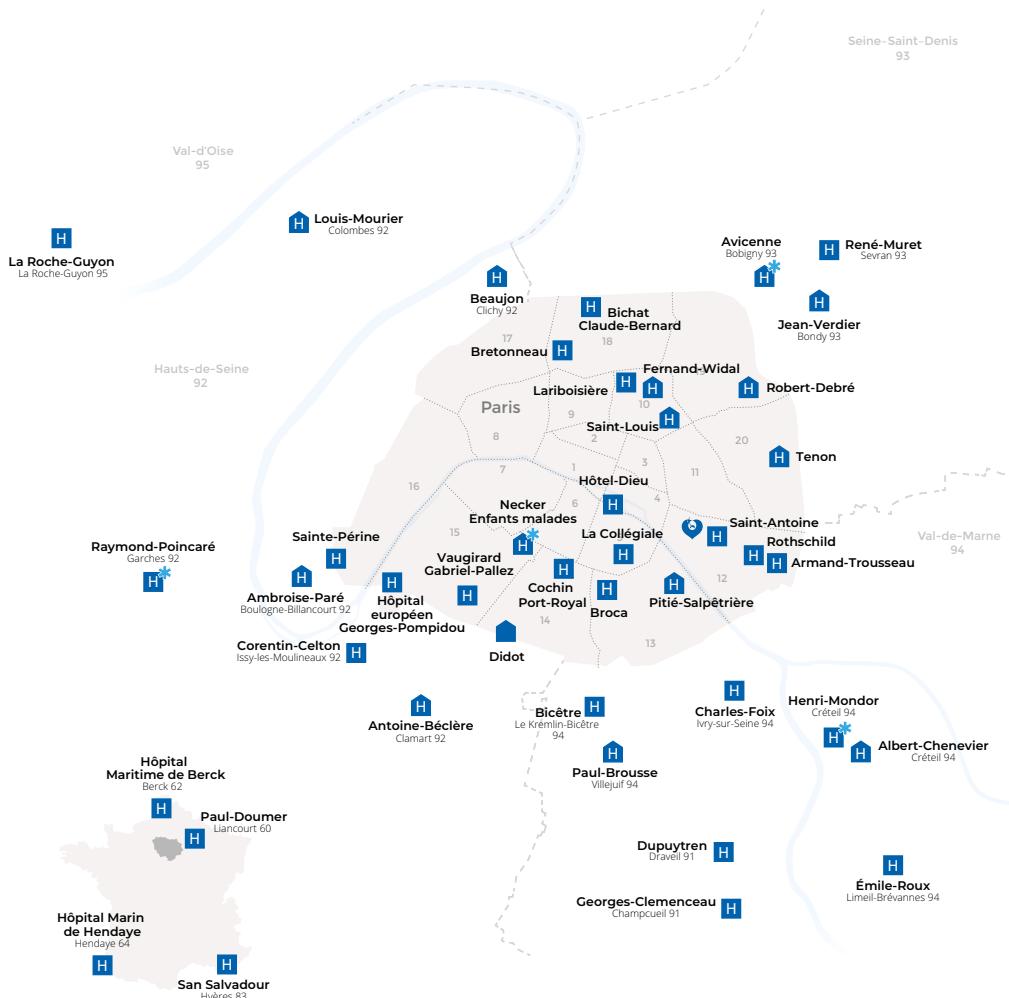
Le recueil et la coordination d'informations telles que :

- la description du patient;
- ses particularités physiques et vestimentaires;
- le contexte et les circonstances de son entrée à l'hôpital;

peuvent alors permettre de faire le rapprochement avec l'appel de familles, proches, services sociaux, hôpitaux, associations caritatives ou les services de police à la recherche d'une personne disparue ou en fugue.

LES HÔPITAUX ET SITES DE L'AP-HP

»



H Hôpital

Unité de l'hospitalisation à domicile (HAD)

Siège de l'AP-HP

SAMU de l'AP-HP



POUR INFORMATION

Le pôle des recherches patients hospitalisés à l'AP-HP répond à un réel besoin de service en traitant toutes les demandes émanant du public, des professionnels ou des hôpitaux.

Il permet ainsi de résoudre des situations délicates dans l'intérêt du patient, de ses proches et de sa famille.

Pour en savoir plus,
scannez le QR code.

